

L'enquête sociale est en cours...



Depuis le 10 avril 2013, le bureau d'étude Vivrétude réalise une enquête sociale préalable aux travaux qui seront réalisés chez vous prochainement. Pour répondre à des difficultés techniques spécifiques ou pour des demandes nécessitant l'intervention de nos services, l'office met en place une permanence d'accueil pour accompagner cette enquête.

→ Mme Tabel en charge du suivi social des locataires et M. Villela en charge des questions techniques, se tiendront à votre disposition pour vous recevoir. Une permanence aura lieu dans le local «l'atelier» situé au 3 place Georges Braque à La Courneuve, les mardis de 10 à 13 heures et les mercredis de 14 à 17 heures. Vous pouvez également contacter pour prendre rendez-vous Mme Tabel au 01 48 96 56 68 ou M. Villela au 01 48 96 99 02. La permanence débutera le mardi 7 mai et se terminera le mercredi 5 juin 2013.



L'Atelier, 3 place Georges Braque

Les objectifs de l'enquête sociale

- Vous présenter le programme prévisionnel de travaux et les différentes informations liées à l'organisation du chantier.
 - Recueillir des informations concernant votre ménage : composition familiale, activité professionnelle.
 - Vous demander de préciser les particularités de votre foyer : handicap, enfants en bas âge, travail à domicile...
 - Collecter des informations financières relatives à votre ménage : revenus, loyers, charges, factures de consommations électriques et gaz...
- Les résultats seront analysés par notre bureau d'étude et permettront de dégager une méthodologie adaptée pour la conduite des travaux. Les données relatives aux abonnements auprès des fournisseurs d'énergie permettront également de calculer d'éventuelles économies de charges.



Des difficultés rencontrées dans la collecte d'informations

→ Les enquêteurs nous signalent des difficultés pour collecter vos factures GRDF.

Le recensement de ces factures doit permettre aux enquêteurs de calculer vos dépenses actuelles de chauffage.

Nous rappelons que l'un des objectifs de la réhabilitation est d'améliorer la qualité de chauffage de vos logements, mais également de maîtriser les charges.

Les travaux visant à améliorer la performance énergétique s'inscrivent dans cette démarche.

→ Exemple de documents attendus :

Il est intéressant pour les services de l'Office de consulter vos factures GRDF car celles-ci font apparaître vos niveaux de consommations et les tarifs de votre fournisseur d'énergie.

Pour permettre une meilleure analyse, il est souhaitable d'obtenir ces renseignements sur plusieurs années.



Les économies d'énergie suite à la réalisation des travaux

→ Les travaux d'amélioration d'isolation thermique des bâtiments portent sur deux volets :

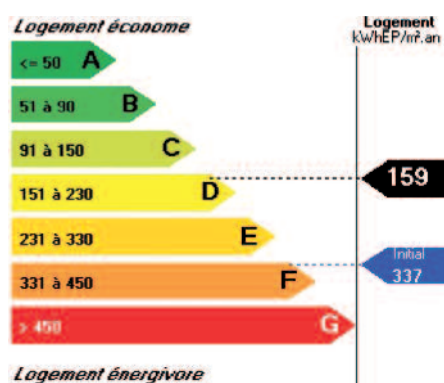
■ L'un consiste à réduire les déperditions énergétiques du bâtiment : isolation des plafonds des caves, isolation des pignons des bâtiments, isolation des fonds de loggias et des combles, remplacement des menuiseries par des modèles double vitrage.

■ L'autre à améliorer la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire : raccordement au réseau de chauffage collectif de la Ville de La Courneuve utilisant la géothermie.

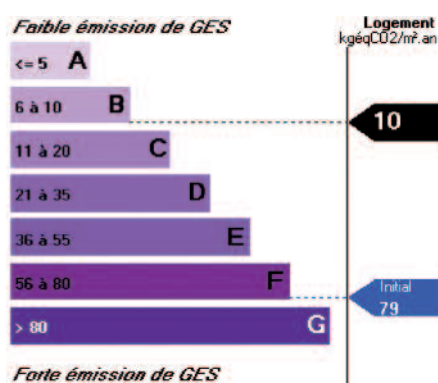
→ Exemples de diagnostics de performances énergétiques du bâtiment situé au 28 - 30 rue Beaufils à La Courneuve

■ Echelle des consommations d'énergie

Valeurs en KwhEP/m² de surface utile (surface habitable pour les logements)



■ Echelle des émissions de gaz à effet de serre



Nota : l'étiquette Energie Emission de Gaz à effet de serre ont été établies par des Calculs réalisés avec le moteur ThCEX (V1.0.3 du 05/02/09) conçu par le Cstb. Elles concernent les consommations du chauffage, d'ecs et du refroidissement.